



Sologne des Étangs

COMMUNAUTE DE COMMUNES



Le Petit Millançois

Bulletin municipal - Décembre 2016

Sommaire

- Le mot du Maire page 1
- Vie communale page 2
- Vie locale page 15
- Intercommunalité page 25
- Vie associative page 27
- Civisme page 46
- Renseignements utiles page 48
- Agenda des manifestations

vival
by Casino

HORAIRE D'OUVERTURE
Du mardi au samedi : de 7h30 à 12h30
et de 15h00 à 19h30
Le dimanche : de 8h00 à 12h30
FERME LE LUNDI

1 rue des Carnutes - 41210 MILLANÇAY
Tél. : 02 54 97 46 11

EUROL Le Petit Marché Solognot au capital de 1000 € - siret 808705 313 00019

Angel artisan coiffeur

02.54.96.34.18

Permanence esthétique!!
8 rue des carnutes 41200 MILLANÇAY
Du mardi au vendredi de 9h à 19h
Le samedi de 8h à 16h
NON STOP/AVEC OU SANS RENDEZ VOUS

Gourmandises d'Océane

Boulangerie - Pâtisserie - Chocolaterie
2, rue des Fossés - 41200 MILLANÇAY
Tél. : 02 54 96 65 00

S.T.V.S.
TV, HIFI, VIDEO

Sologne Télé Vidéo Services



Christophe LEGERET



Vente, Réparation,
Conseil en Tv, HIFI, VIDEO,
Pose d'Antenne

3 rue de Varenne
41200 MILLANÇAY

Tél : 02 54 96 33 74
Fax : 02 54 96 32 58

solognetelevideo.services@orange.fr

SARL

CARROSSERIE ROBINEAU

TOLERIE PEINTURE

"LES FOSSES" - 41200 MILLANÇAY
Tél. 02 54 96 04 79 - Fax : 02 54 96 07 52 - Tél. Voit. 06 10 76 86 77

David VAUQUELIN

Plomberie, chauffage, électricité.

Tél. fixe : 02 36 38 60 36
Tél. port. : 06 43 80 58 81
Mail : davidvauquelin@live.fr

12, rue du Colombier. 41200 - MILLANÇAY

Pourquoi payer plus cher ailleurs ?

> Pose Menuiserie PVC et aluminium
> Portails
> Volets roulants et battants
> Stores

Xavier Jourdin

3, rue de la Boulaye
41 200 Millançay

Tél. 02 54 96 39 10
Port. 06 79 73 59 99

Mail : jourdin.x@orange.fr
www.fenetre41.fr

FOUQUEAU RENOV

La Petite Bajolière
41200 MILLANÇAY
Tél. 02 54 98 03 61
Port. 06 43 39 64 34
francois.fouqueau0445@orange.fr

Terrassement
Maçonnerie
Rénovation
Carrelage

siret 087 281 176 00021

DESTINATIONS PAYSAGES

Aménagement et entretien paysager
RUDY BONNEFOY

6 rue Monthault - 41200 MILLANÇAY
Tél. : 02 54 96 07 40
Port. : 06 22 47 94 37
Mail : rudy.bonnefoy@hotmail.fr
Site : www.destinations-paysages.com

menuiserie
aigret
ébénisterie

AIGRET MENUISERIES SARL
Fabien Aigret
Route de ROMORANTIN
41200 MILLANÇAY France

Tél 02 54 96 64 26
Fax 02 54 96 02 83
aigretmenuiserie@orange.fr

www.aigret-menuiseries.com

ELECTRICITE GENERALE
neuf et rénovation - dépannage

Nicolas BAUDOUX

électricité solaire
automatisme
alarme

35 rue de monthault - 41200 MILLANÇAY
Mail : nicolas.baudoxx@orange.fr

Tél : 02.54.96.60.07
Port : 06.89.94.79.46

FERRONNERIE D'ART
J-M GODART

3, rue du Plessis
41200 Millançay
Tél. 07 88 82 43 71

jm.godart41@orange.fr

RETROUVEZ NOUS SUR LEBONCOIN.FR EN TAPANT GLORIETTE DANS LE TITRE OU SUR FACEBOOK "JEAN-MICHEL GODART"

Berry Services

Prestations espaces verts
pour professionnels et particuliers
Prestations agricoles
Achat et vente de bois
Clôtures

Berry Julien
2 rue du couvent
41200 Millançay

06.81.04.87.83
julienberry@hotmail.fr



Chères Millançoises, chers Millançois,

La survie, voire mieux, le développement de notre village dépend avant tout de son attractivité. Le maintien en activité de nos écoles et de nos commerces de proximité est fondamental.

Notre commune, membre du Regroupement Pédagogique Intercommunal Loreux, Millançay, Villeherviers, a participé à l'écriture laborieuse des nouveaux statuts du S.I.V.O.S., devenus obsolètes et accepté une nouvelle répartition des charges, pour pérenniser notre regroupement.

Pour répondre à la demande de quelques familles, une dizaine d'enfants fréquente, chaque mercredi depuis novembre, le centre de loisirs de La Ferté-Beauharnais, le transport aller étant pris en charge par la commune.

Quant à nos commerces locaux, leur avenir dépend de chacun. C'est pour moi, un devoir civique de les fréquenter, ne serait ce que pour permettre à nos aînés de trouver au cœur du village, le moyen le plus accessible de s'approvisionner.

A quelques mois de la mi-mandat, nous espérions enfin en avoir terminé avec tous les travaux de restauration prioritaires de notre patrimoine communal : écoles, atelier municipal, mairie...

Ce n'était pas encore le cas en juillet dernier :

- Le toit de la mairie, dans un état de vétusté avancé, a nécessité, sur une partie de sa surface, des travaux dans l'urgence, pour palier à tous risques de dégradations aggravées sur la charpente.
- Il était grand temps aussi de démonter la charpente fortement dégradée de l'atelier municipal et de remplacer la toiture en tuiles.

Les rapports, sur l'état des réseaux d'eau potable et celui de collecte des eaux usées, nous sont parvenus récemment. Les conclusions laissent apparaître que nous aurons à mettre en place un programme conséquent de rénovation sur les années à venir.

Les études d'architecture du cabinet dentaire intercommunautaire, implanté face à notre mairie, ont débuté. Sa construction devrait démarrer en avril prochain.

Nouvellement élu vice-président de l'Intercommunalité, en charge de la santé et de la mutualisation, je participe à la création du pôle de santé de Sologne, sur la commune de Neung-sur-Beuvron. Il regroupera en décembre 2017, les professionnels de santé exerçant déjà dans les environs, pour faciliter et compléter l'accès aux soins de tous.

L'étude de maîtrise d'œuvre de notre centre bourg étant bien avancée, nous avons envisagé une répartition du programme de réalisation sur 2017 et 2018. Nous travaillons les dossiers de subvention en relations étroites avec l'intercommunalité, le département et la région.

En cette fin d'année, j'ai une pensée toute particulière pour nos élus, nos équipes territoriales, nos pompiers, nos présidents d'associations et nos bénévoles qui s'investissent avec passion et dévouement.

L'ensemble des élus, l'Équipe Municipale et votre Maire souhaitent que 2017 puisse vous apporter ce que vous attendez, dans notre contribution à votre bien vivre dans notre commune.

Bien à vous,

Philippe AGULHON
MAIRE DE MILLANÇAY

URBANISME

Aménagement de la place de l'église et de la rue Madeleine

Dans le cadre du contrat de maîtrise d'œuvre, le cabinet ORLING nous a remis le dossier de consultation des entreprises, établi sur la base du projet validé par le conseil municipal, voir plan ci-dessous.



La consultation des entreprises a été lancée le 16 novembre, les offres des entreprises ont été déposées le 6 décembre.

Les offres ont été analysées par le cabinet ORLING qui a remis son rapport début janvier 2017. Le choix des entreprises sera fait lors du conseil municipal de janvier 2017.

Le dossier, accompagné d'un plan prévisionnel de financement sur les 2 années 2017 et 2018, a été présenté aux différents partenaires (département, région, état, Pays...) en vue d'obtenir des subventions. Tenant compte des observations formulées lors de ces entretiens, les dossiers seront progressivement transmis officiellement.

Les réponses et les montants définitifs des subventions nous seront communiqués au cours du premier trimestre 2017.

Effacement des réseaux électriques

Les études d'effacement des réseaux électriques, d'éclairage public et de téléphone, réalisées avec le SIDELC, sont maintenant validées.

Le dossier technique ainsi que le financement sont validés. Les travaux sont planifiés pour le début du mois de mai 2017.

Ils seront suivis courant juin par les travaux d'aménagement du carrefour de la rue des Hauts Châteaux et la rue du Plessis, de la rue Madeleine et son raccordement sur la RD 922.

Les travaux d'aménagement de la place de l'église sont planifiés en 2018.

Coût des travaux

Le montant total des études et travaux est estimé à 470 000 € HT, réparti comme suit sur 2 années :

260 000 € HT en 2017 et 210 000 € HT en 2018.

Le montant total prévisionnel, supporté par la commune, est de 162 000 € HT.

Plan d'Occupation des Sols POS – Plan Local d'Urbanisme PLU Schéma de Cohérence Territoriale SCoT

Le Schéma de Cohérence Territoriale SCoT est établi sur le périmètre du Pays de Grande Sologne qui comprend 3 Communautés de Communes (Cœur de Sologne, Sologne des Rivières et Sologne des Etangs).

Une réunion publique de présentation du diagnostic et les premières orientations du Plan de Développement Durable (PADD), s'est tenue à Lamotte Beuvron le 17 octobre 2016.

Le cabinet E.A.U. poursuit l'étude, un projet de PADD devrait être présenté au Syndicat du Pays de Grande Sologne dans le courant du premier trimestre 2017.

Les grandes orientations de l'aménagement du territoire du Pays seront ensuite reprises dans les études du PLUi de notre communauté de communes.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - PLUi

La rédaction d'un PLUi représente un travail vaste et complexe. Cela nécessite une période de préparation, ponctuée de plusieurs réunions d'information avec les services de l'état, qui s'est déroulée sur l'année 2016.

Par ailleurs les décrets d'application de la loi ALUR sont aujourd'hui connus, notamment ceux portant modification du Code de l'Urbanisme.

Ce travail préparatoire s'achève et les études du Scot sont maintenant suffisamment avancées pour permettre à la Communauté de Communes d'engager les études du PLUi.

Le diagnostic général du territoire de la Communauté de Communes a été présenté par le cabinet E.A.U., il doit être complété par le diagnostic détaillé des 11 communes.

La Communauté de Communes a lancé la consultation de cabinets spécialisés, début décembre, pour l'assister dans l'élaboration du PLUi. Les offres seront déposées début janvier, le choix du consultant sera proposé lors du premier conseil communautaire de janvier 2017. Les études du PLUi débuteront en mars 2017.

Il faut rappeler que dans l'attente de la validation du PLUi, à l'horizon 2019, le Plan d'Occupation des Sols (POS) de la commune de Millançay est toujours valide. Il détermine, avec son règlement, les règles d'urbanisme en vigueur dans notre commune.

EAUX et ASSAINISSEMENT**Diagnostic des réseaux de distribution d'eau potable et d'assainissement**

Ces études engagées en septembre 2015 sont terminées. Elles portent :

Sur un diagnostic complet du réseau de distribution d'eau potable, comprenant notamment :

- l'élaboration des plans,
- l'identification et la localisation précises des fuites du réseau de distribution d'eau potable,
- les propositions d'amélioration accompagnées d'un tableau de financement,
- un logiciel de gestion et de simulation de fonctionnement du réseau.

Sur le diagnostic complet du réseau d'assainissement comprenant :

- l'élaboration des plans,
- la description de l'état des canalisations avec contrôle caméra,
- la recherche des points de recueil des eaux pluviales sur le réseau d'assainissement,
- les propositions d'amélioration accompagnées d'un tableau de financement.

Eau potable :

L'étude est terminée, le BET Hadès a remis le rapport définitif, qu'il a présenté aux représentants de l'Agence de l'Eau, de l'ARS (Agence Régionale de Santé) et du service de l'eau départemental.

Les conclusions présentées font état d'un réseau « vieillissant », constitué de différents matériaux, réalisé dans les années 1970, qu'il est nécessaire de surveiller.

Un programme de travaux est proposé sur 10 ans, portant sur le remplacement des portions de canalisation les plus anciennes, notamment celles en amiante ciment et en PVC réalisées dans les années 1970/1980.

Pour compléter l'étude et avant validation du rapport, il a été décidé de lancer une campagne de mesure de la qualité de l'eau sur les plus anciens réseaux en PVC.

Les installations de forage récemment vérifiées, les travaux réalisés sur le château d'eau et son réservoir sont très satisfaisants.

Un diagnostic du forage est à envisager dans 5 ans pour surveiller le risque de communication de nappes.

Assainissement :

Comme pour l'eau potable l'étude est terminée, le BET AEC a remis le rapport définitif, qu'il a présenté aux représentants de l'Agence de l'Eau, et du service de l'eau départemental.

Les recherches poursuivies par des contrôles caméra et par les tests à la fumée, ont permis d'identifier et de localiser sur plan, les zones où les canalisations sont particulièrement endommagées, notamment sur le réseau situé rue des Hauts Châteaux.

Ces mesures ont mis en évidence l'arrivée d'eaux claires parasites :

- par le réseau poreux qui capte les eaux claires d'infiltration souterraines (ECP),
- par les eaux pluviales (ECM) des installations particulières anormalement raccordées sur le réseau d'assainissement.

Nous disposons maintenant d'un rapport détaillé concernant 19 adresses où les eaux pluviales sont raccordées sur le réseau d'assainissement (mauvais branchements de gouttières).

La mise en conformité des raccordements doit être réalisée par les propriétaires. Les travaux peuvent être subventionnés à hauteur de 60% du montant HT. Les contacts sont en cours avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, afin d'examiner les modalités de mise en place de ces subventions.

Un courrier sera adressé à chaque propriétaire pour décrire les éventuels travaux à réaliser et les conditions d'accès aux subventions.

Eaux pluviales (EP)

Nous disposons maintenant d'un dossier précis, sur la base duquel nous pouvons identifier les actions à engager :

- pour éliminer l'arrivée des eaux claires parasites (ECM), voir article précédent
- pour mettre en qualité le réseau de canalisation et de fossé de recueil des eaux pluviales :
 - connaissance du réseau avec un plan détaillé,
 - l'étude hydraulique du comportement de l'ensemble du réseau constitué de canalisations et de fossés,
 - un levé topographique de l'ensemble des fossés.

Nous avons retenu l'offre du BET ORLING, et un dossier d'avant-projet devait nous être remis fin 2016. Malheureusement, le dossier de demande subvention n'a pas été retenu par l'Agence de l'Eau, aussi nous devons supporter la totalité du coût des études engagées avec le BET ORLING.

La commande de l'étude sera confirmée en 2017, pour disposer d'un dossier fin avril. Une fois la solution définitive retenue et validée par le conseil municipal, un dossier d'étude d'impact (cf. loi sur l'eau) sera établi et transmis à la préfecture pour validation.

Dès validation de l'étude d'impact, le BET établira les dossiers de consultation des entreprises en vue de réaliser les travaux.

Sans attendre le résultat de cette étude, nous poursuivons les opérations de curage des fossés notamment ceux du champ de foire et du vallon.

Pour les opérations particulières de curage des fossés hors agglomération, nous établirons le planning en concertation avec les riverains, pour coordonner les actions afin que chacun puisse entretenir ses fossés, pour assurer et garantir la continuité de l'écoulement des eaux sans discernement entre le domaine public et le domaine privé.

BÂTIMENTS

Les travaux annoncés dans les bulletins de décembre 2015 et de juin 2016 sont terminés.

A l'occasion des manifestations du 14 juillet, vous avez pu constater la fin des travaux de ravalement des façades de la Mairie, et visiter les aménagements de l'accueil et de l'étage de la mairie.

Pendant ces travaux, à l'occasion de la restauration de la cheminée côté sud et de la remise en état de l'horloge, nous avons découvert les éléments de charpente et de couverture très endommagés. Cette mauvaise surprise (encore une) nous a conduits à engager les travaux de réparation dans l'urgence. Ces travaux non prévus ont été financés à partir de provisions, nous obligeant à revoir le programme des investissements initialement prévu.

Atelier Municipal

Les travaux de consolidation de l'atelier municipal sont terminés, ils comprenaient :

- la dépose des tuiles mécaniques et la mise en place de tôles laquées pour alléger la charpente,
- le renfort de la charpente en procédant au remplacement des pannes endommagées ainsi que les chevrons,
- la fin du ravalement de la façade sur route D60,
- la remise en état du pignon ouest.

Deux subventions d'un montant total de 29 000 € HT ont été obtenues pour réaliser ces travaux.

Panneaux d'informations électroniques

Les 2 panneaux d'informations électroniques seront installés ultérieurement.

Entretien des voies communales

La D63A dite « route de Marcheval » est très endommagée.

On constate de nombreuses déformations avec un revêtement très dégradé, si mince qu'il laisse apparaître, par endroit le fond de forme.

Suite aux mesures de déflexion réalisées en août dernier, l'estimation initiale du coût de la remise en état de la chaussée de 400 000 € HT, est aujourd'hui confirmée.

La réflexion est poursuivie pour rechercher la meilleure solution durable, avec les travaux échelonnés sur plusieurs années.

Dans l'attente d'un plan d'action, et la recherche de financement, nous rédigeons un arrêté de circulation sur cette voie comprenant les mesures suivantes :

- accès interdit aux véhicules d'un PTR supérieur à 3,5 tonnes,
- limitation la vitesse à 50 km/h,
- limitation à 30 km/h entre le chemin de Ste Anne et la D922.

Ces dispositions seront mises en œuvre, dans les meilleurs délais après concertation avec la commune de Vernou en Sologne.

Les travaux d'entretien seront poursuivis, avec les meilleures solutions, compte tenu de la situation financière de la commune.

Alain DELARBRE

FINANCES

Les différents acteurs économiques, ménages, entreprises du secteur privé, collectivités ont évolué en 2016 dans un contexte peu porteur, la croissance est estimée à 1,3% (1,5% en 2017), le recul du chômage annoncé a du mal à se traduire dans les chiffres avec un taux qui restera proche de 10%. L'inflation reste peu élevée (0,4%) favorisant des taux d'intérêt historiquement bas (0,5% à 10 ans pour les emprunts phares de l'État).

Dans cet environnement économique difficile, plus marqué encore dans notre canton, la situation financière de notre commune reste saine.

Une analyse réalisée à partir des comptes 2015 par un de nos partenaires financier en témoigne :

Fiche de notation d'une Collectivité publique : MILLANÇAY					
Commune : Millançay					
Population : 757					
Année des comptes : 2015					
Notation financière		Numérateur	Dénominateur	Valeur ratio	Note
Marge de manœuvre ressources fiscales		-24 521	64611	-38,00%	7
Marge de manœuvre dép. de fonctionnement		226000	793334	28,50%	20
Taux d'excédent brut		179614	793334	22,60%	20
Capacité de désendettement(années)		672013	156339	4,3	18
Financements des équipements		156339	258657	60,40%	20
Note moyenne sur 20					18
Note financière					A

Que faut-il retenir de cette analyse ?

- Les dépenses de fonctionnement incompressibles en augmentation (226000€) représentent moins du tiers des recettes de fonctionnement (793334€)
- Le taux d'excédent brut (179614 € = « bénéfice ») équivaut à plus d'1/5ème de nos recettes (793334€)
- La capacité d'autofinancement (153639 €) permet à ce niveau un remboursement de notre dette (672013 €) en 4 ans, là où une durée de 8 ans est admise.
- La situation financière demeure saine mais il convient bien sûr de rester vigilant sur la gestion de nos finances, les charges sont en augmentation et les recettes ont bénéficié d'opérations exceptionnelles (cession de biens).

FINANCES

Pour l'exercice 2016 qui s'achève :

Du côté des recettes :

Nous subissons toujours les effets de la baisse de la dotation globale de fonctionnement pour un montant de 13000€.

Du côté des dépenses :

- ◆ Les travaux engagés pour le ravalement et l'aménagement de notre Mairie sont conformes aux sommes budgétées. Les travaux de réfection d'un pan de la toiture ont généré une dépense non prévue de 11 800 € qui peut être supportée par notre budget
- ◆ Les travaux de renforcement de l'ancienne Église d'un montant de 53 460€ sont également conformes aux prévisions
- ◆ Le coût du transport de nos enfants au centre de loisirs de La Ferté-Beauharnais est estimé à 3000€ en année pleine
- ◆ La révision des statuts du SIVOS engendrera selon le nombre d'enfants scolarisés un surcoût estimé à 9000€ maximum
- ◆ L'acquisition de la maison en face de l'Église s'est faite au prix de 30 000€

Pour 2017 :

Pour le prochain exercice, il conviendra d'assurer le financement des travaux projetés pour l'aménagement de la place de l'Église et de la rue Madeleine. Le coût de cette opération est estimé à 450 000€, la part que les finances de la Commune auront à supporter sera bien sûr moindre, elle dépendra du montant des subventions accordées et sera répartie sur deux exercices.

Pour la commission des finances

Pascal LIEUVE

TARIFS MUNICIPAUX 2017

Location de la Salle des Fêtes et des Associations :

	Associations	Millançois	Externes	Autres externes
½ journée	Suivant besoins, sur avis du maire			
1 journée	185€		245€	
2 journées consécutives	270 €		370 €	

- forfait cuisine : 50 € par location
- forfait nettoyage : 100 €
- caution : 500 € par chèque (caution due par tous les demandeurs)
- 2 prêts gratuits pour les associations millançoises

Cantine et garderie :

Tarifs de cantine - année scolaire 2016-2017

. Repas enfant : 2,95 €

. Repas adulte : 4,90 €

Tarifs de la garderie périscolaire - année scolaire 2016-2017

. 2.50 € par jour

Concessions de cimetières : tarifs 2017

- Cimetière rue des Hauts ChâteauxConcession quinze ans : **90 €** / Concession trentenaire : **115 €** / Concession cinquanteenaire : **170 €**- Cimetière de Montault

Concession de terrain :

Concession quinze ans **120 €** / Concession trentenaire : **210 €** / Concession cinquanteenaire : **315 €**- Site cinéraire : case 15 ans : **200 €** case 30 ans **400 €**- Jardin du souvenir emplacement 1 m² 15 ans **95 €**

LA VIE SCOLAIRE

Les effectifs à la rentrée de septembre 2016

A la rentrée, les écoles du Regroupement Pédagogique Intercommunal accueillent 88 élèves (60 de Millançay, 10 de Loreux, 18 de Villeherviers). Les effectifs ont légèrement diminué par rapport à ceux de septembre 2015. Des enfants de Toute Petite Section seront scolarisés à partir du 1^{er} janvier 2017 dans la classe de Melle Prévault.

L'organisation pédagogique est identique à celle de l'année dernière avec quatre classes qui sont réparties de la façon suivante :

A Millançay :

- Une classe de Petite et Moyenne Sections de 15 élèves de Melle Prévault.
- Une classe de CE1-CE2 de 23 élèves avec M. Marois.

A Villeherviers :

- Une classe de Grande Section-CP de 24 élèves avec Melle Richard.
- Une classe de CM1-CM2 de 26 élèves avec M. Boulay.

A Millançay, pendant cette année scolaire, M. Marois remplace Melle Barbieu qui est en congé maternité; Melle Prévault assure les fonctions de directrice.

L'année scolaire sera marquée par plusieurs projets pédagogiques réfléchis et organisés par l'équipe enseignante, dont l'installation d'un planétarium en avril sur la commune de Villeherviers.

Un animateur spécialisé interviendra sur ce thème auprès des quatre classes en proposant des ateliers adaptés au niveau de chacun.

Nous remercions l'ensemble de l'équipe pédagogique pour son implication et le travail fourni auprès des élèves.

Cantine/Garderie

Depuis le 1^{er} septembre, les parents reçoivent une facture pour les services de garderie et de cantine proposés à leur enfant; ils peuvent ensuite choisir leur mode de paiement.

A la cantine, les repas sont livrés en liaison froide par le même prestataire que l'année passée, à savoir la société API. Nous vous rappelons qu'il est possible d'aller consulter les menus de cantine directement sur leur site :

<http://conso.api-restauration.com> (login : cuisine api centre - mot de passe : restauration).

Les collectivités de Millançay et de Villeherviers ont choisi d'offrir le repas de Noël du jeudi 15 décembre aux enfants scolarisés dans leur école.

A Millançay, le repas a été servi dans la salle des fêtes et des associations et animé par un magicien bénévole, ceci permettant de créer une ambiance plus festive en cette fin d'année.

Mise en place d'un service de transport vers le centre de loisirs de la Ferté-Beauharnais les mercredis midis des semaines scolaires

Lors du conseil d'école du mois de mars 2016, des parents ont informé les élus qu'ils rencontraient d'importantes difficultés pour s'organiser le mercredi midi et après-midi. La commune de Millançay a recherché une solution d'accueil. Après l'étude de plusieurs possibilités, la collectivité s'est rapprochée du centre de loisirs de la Ferté-Beauharnais travaillant en partenariat avec l'association « Familles Rurales » et subventionné par la communauté de communes « Sologne des étangs ».

Lors d'une réunion avec les familles où le projet fut présenté, la municipalité de Millançay a demandé qu'au moins huit enfants s'engagent à fréquenter régulièrement le centre de loisirs.

Six familles (soit neuf enfants) étant intéressées, les membres du conseil municipal ont décidé de financer un service de transport vers le centre de loisirs de la Ferté-Beauharnais les mercredis midis des semaines scolaires. Une contribution forfaitaire de vingt euros par enfant et par an a été demandée aux familles pour participer aux charges de transport.

Depuis le mercredi 9 novembre, neuf enfants partagent les activités proposées par le centre de loisirs de la Ferté-Beauharnais.

Les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)

La commission des affaires scolaires a décidé de maintenir l'organisation des NAP le jeudi après-midi à Millançay durant l'année scolaire 2016-2017. Ces activités restent gratuites pour les familles.

Pendant les NAP, la commission réfléchit à multiplier les expériences des enfants dans les domaines sportifs, culturels et artistiques en fonction des acteurs éducatifs locaux qu'elle peut mobiliser.

Les deux groupes de maternelle placés sous la responsabilité de Mme Vienne et de Mme Segret ont bénéficié pendant ce premier trimestre d'activités manuelles (peinture, modelage,...), d'activités artistiques (découverte d'instruments de musique). Les enfants de Moyenne Section ont également participé à des jeux de confiance et de coopération, ceux de Petite Section sont allés visiter la bibliothèque.



Citrouilles rencontrées dans les jardins de Millançay par les Moyennes Sections



Les bêtes de Millançay imaginées par les petits.



Citrouille modelée par les Petites Sections

La citrouille des Moyennes Sections →



Nos jeunes footballeurs



Les deux groupes de CE1-CE2 travaillent sous forme de cycle de 7 séances de 1h30. Ils ont pu s'exercer au football et au hand-ball, et ont appris à connaître leur corps à travers la relaxation. Certains ont manipulé la boussole dans diverses situations ludiques, d'autres ont construit divers objets et ont pu apprendre des techniques de fabrication.

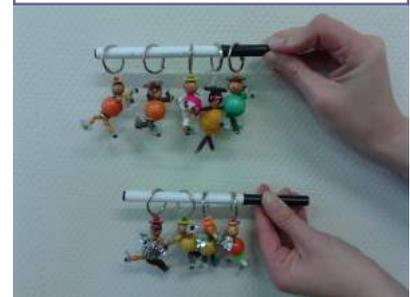


Poupées imaginaires effectuées par les CE1-CE2



Fabrication de parapluies par les CE1-CE2

Les porte-clés inventés par les CE1-CE2.



Nous remercions Mme Leroux, Mme Guillon, Mme Outin, Mme Vinçon, Mme Agulhon et M.Sausset qui sont intervenus bénévolement pendant les NAP pendant ce premier trimestre de l'année scolaire 2016-2017, et également M. Cisneros qui a construit l'été dernier deux jeux en bois pour les enfants.

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (S.I.V.O.S) de Loreux-Millançay-Villeherviers

Lors du conseil syndical du 14 septembre, les délégués du syndicat ont approuvé à l'unanimité la révision des statuts. Ils ont décidé d'y intégrer de nouvelles charges (le personnel ATSEM- ménage- surveillance bus, la reprographie, l'achat de mobiliers scolaires, l'acquisition et la maintenance du matériel informatique).

Les conseils municipaux des trois communes « membres » les ont également adoptés.

Début décembre, Monsieur le Sous-préfet a signé l'arrêté validant la refonte des statuts.

Suite à ce changement, la collectivité de Millançay devra fournir chaque année un effort financier complémentaire de 6000 à 9000 € en fonction du nombre d'élèves de notre commune scolarisés dans le syndicat.

Pour la commission des affaires scolaires,
Philippe JACQUET, Adjoint

LE CENTRE DE LOISIRS DE LA FERTE-BEAUHARNAIS

Bonne humeur, convivialité, autonomie et créativité sont les maîtres mots du centre de loisirs de La Ferté-Beauharnais géré par l'association Familles rurales de la commune. Pouvant accueillir jusqu'à 39 enfants âgés de 3 à 12 ans, l'équipe d'animation encadre, écoute et accompagne vos loulous tout au long de la journée dans un cadre idéal et sécurisé.

Tous les ans, l'équipe d'animation met en place un thème « fil rouge » pour l'accueil périscolaire des mercredis. L'année 2016-2017 est consacrée à : " la découverte de la littérature sous toutes ses formes et ses dérivés". L'idée est de faire découvrir aux enfants autre chose que leur livre d'histoire et d'apprentissage scolaire pour leur redonner l'envie de lire. Nous avons donc découpé l'année en plusieurs périodes : poèmes et calligrammes, BD et mangas, conte et théâtre. A la fin de l'année scolaire un spectacle réalisé et écrit par les enfants sera présenté aux parents et à tous ceux qui souhaitent le découvrir. Pour enrichir ce spectacle, nous aurons un intervenant SLAM qui enregistrera, avec les enfants, une bande son SLAM (comme les pros...) qui y sera retransmise. A l'occasion de ce fil rouge, cette année nous avons mis en place un partenariat avec la bibliothèque du village afin de nous y rendre une fois par mois.

Durant les vacances scolaires, les enfants sont transportés dans un thème différent à chaque fois. Cet été ils ont pu découvrir l'écocitoyenneté tandis qu'à la Toussaint ils ont eu le temps de se détendre et de se relaxer pendant des vacances zen avec l'intervention, chaque jour, d'un professeur de Yoga. Chaque semaine de vacances, les enfants ont le plaisir de s'évader au moins une journée du centre de loisirs et du quotidien en découvrant une sortie en rapport avec le thème.

Cuisine, activités manuelles, jeux extérieurs, grands jeux, activités ludiques et joie de vivre sont notre quotidien au centre de loisirs ! N'hésitez pas à nous rejoindre.

Nous remercions la commune de Millançay qui a souhaité mettre en place un partenariat avec notre centre de loisirs. Désormais, nous accueillons tous les mercredis une dizaine d'enfants de votre commune et quelques-uns durant les vacances scolaires. Il reste encore des places !



Centre de loisirs de La Ferté-Beauharnais

356 rue du Général Alexandre

41210 La Ferté-Beauharnais

06 32 65 82 43



DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE TOURISTIQUE ET DEMOGRAPHIQUE

COMMERCES

Qu'ils soient ancrés ou ambulants, nos commerces sont une chance pour la dynamique de notre village. Pour leur assurer pérennité et améliorer notre qualité de vie et celle de nos aînés, sachons leur réserver notre fidélité, sans oublier non plus nos artisans et entrepreneurs.

Épicerie Vival « **Le Petit Marché Solognot** » :

Christine vous offre un service de qualité et des produits à prix très raisonnables.
Légumes bio produits à Millançay et autres produits locaux !

Boulangerie « **Aux Gourmandises d'Océane** » :

Vincent et Stéphanie confectionnent toutes sortes de pains et viennoiseries d'excellente qualité, spécialités sucrées ou salées.

« **Mum's Galette** » – **Les mardis des semaines paires** (parking Mairie)

Spécialités bretonnes, crêpes et galettes,
sur place ou à emporter.

Rôtisseur « **Volailles et Cochonnailles de Sologne** »- **Les vendredis matins** (parking face boulangerie)

Poulets, pintades, travers de porc, échine, jambonneau, saucisses...
> Reprise début mars

Camion Pizza « **Méga Royal** » - **Les vendredis soirs** (parking face boulangerie)

Pizzas cuites au feu de bois.

« **La Taverne Solognote** »

Au sujet de l'ancien restaurant « **la Taverne Solognote** », nous avons rencontré les nouveaux propriétaires Melle Bondeau et M. Huet. Ils sont actuellement en travaux pour l'ouverture d'un salon de tatouage, prévue dans le courant du 2^e trimestre 2017. Nous leur souhaitons bon courage pour la rénovation et une bonne réussite dans leur future entreprise !

Merci à tous nos commerçants !

Ils animent notre village et nous apportent un service de proximité de qualité.

C.C.A.S.

NOS AÎNES A L'HONNEUR !

Cette année encore, le centre communal d'action sociale a souhaité offrir un moment privilégié aux résidents de la commune âgés de plus de 65 ans ! Cette journée importante permet de se retrouver, d'échanger et de partager autour d'un repas de fête servi par les élus de la commune !



Les doyens de l'assemblée 2016 mis à l'honneur

Les habitants de plus de 80 ans n'ayant pu participer au repas se sont vu offrir un colis de Noël.

Pour rappel, **le repas 2017 aura lieu le 25 novembre**. Pensez à vous inscrire auprès de la mairie.

Mais le CCAS, c'est aussi un budget dédié aux aides et secours d'urgence (aide médicale, colis alimentaires, chèques d'accompagnement personnalisé...) pour l'ensemble de la population de la commune. Ces aides sont étudiées et votées en réunion plénière à huis clos.

N'hésitez pas à nous questionner, l'équipe du C.C.A.S est à votre écoute !

Le président Philippe AGUHLON, le Vice-président Erwan GRUX ainsi que les Membres du CCAS Odette Meunier, Jeannine Michoux, Mireille Sausset, Maryse Pellegrini, Monique Reineau, Sylvie Charpigny, Sandrine Gabriel, Gilbert Leroux, Philippe, Jacquet et Dominique Vienne, vous souhaitent une belle et heureuse année 2017 !

BIEN ALERTER LES SAPEURS POMPIERS ?

Face à une personne en danger, avoir les bons réflexes peut sauver une vie. Un feu, une explosion, une fuite de gaz, un blessé, un accident... Vous devez agir mais vous ne savez pas comment. Voici quelques conseils pour prévenir les accidents et mieux anticiper l'urgence.

Vous composez le 18 : que faut-il dire ?

Le message d'alerte doit être aussi précis que possible. Il ne faut jamais oublier que le service de secours n'a absolument aucune idée de ce qui se passe près de vous. Les moyens de secours qui seront envoyés dépendent donc de ce que vous allez dire.

Pour se faire entendre, il est important de parler clairement et calmement. Voilà ce qu'il faut dire, de préférence dans cet ordre.

Identifiez-vous : donnez votre nom et le numéro de téléphone d'où vous appelez. Ce dernier permettra aux secours de vous rappeler, par exemple en cas de problème pour trouver l'endroit.

Expliquez où vous êtes et comment accéder au lieu de l'accident : donnez l'adresse précise de l'endroit où vous vous trouvez. N'oubliez pas la commune. Si vous vous trouvez au domicile d'un particulier, précisez comment on peut y accéder (n° de la porte, étage, code de l'interphone s'il y en a un...).

Donnez la nature de l'accident : expliquez s'il s'agit d'un accident domestique, de la circulation, d'un malaise sur la voie publique, une personne malade chez vous... Décrivez précisément ce qui s'est passé.

Précisez le nombre et l'état des victimes. Décrivez ce que vous avez vu et si possible :

- . le nombre de victimes,
- . leur sexe et âge approximatif,
- . leur état apparent (parle ou pas, saigne, transpire, respire...). Essayez de ne pas utiliser de termes médicaux,
- . leur position (debout, assis, couché sur le ventre, sur le dos, allongé sur le côté...).

Décrivez les gestes effectués et les mesures prises par vous-même ou par les tiers présents.

Précisez s'il y a des risques persistants : par exemple un effondrement, incendie, explosion, collision...

Ne raccrochez pas le premier : attendez les instructions des services de secours.

Mais attention : Appelez le 18 mais n'en abusez pas.

Le centre de traitement de l'alerte 18 reçoit les appels pour tout le département. Pour garantir l'efficacité des secours, il ne doit pas être encombré d'appels inutiles.



VIE SCOLAIRE

ECOLE MATERNELLE - CLASSE DES PS-MS - Mélanie Prévault

Petits chefs cuisiniers

Cette année, dans le cadre d'un projet sur les 5 sens, le goût sera mis à l'honneur une fois par mois à l'école maternelle.

Au mois d'octobre, lors de la semaine du goût, les petits et moyens ont pu déguster différents jus de fruits et de légumes.

Ils ont participé à la réalisation du jus avec l'utilisation d'une centrifugeuse et ont joué ensuite au jeu du kim-goût les yeux bandés.



En novembre, les élèves ont découvert différentes variétés de pommes puis ont réalisé une compote aromatisée à la vanille.

Ainsi, ils ont pu découvrir les principales étapes de réalisation d'une compote : de la découpe des pommes à l'utilisation du moulin à légumes pour écraser les pommes cuites.

Le meilleur moment étant bien sûr celui de la dégustation !



VIE SCOLAIRE

Classe de CE1-CE2, Antoine MAROIS



Les élèves de CE1 découvrent l'encyclopédie collaborative Vikidia.

Une pratique concrète du numérique à l'école

Durant l'année scolaire, les élèves profiteront de l'équipement de leur classe en TBI (Tableau Blanc Interactif) et d'une dizaine d'ordinateurs portables pour mener à bien deux projets qui auront pour thème : la création musicale numérique et la participation à une encyclopédie collaborative en ligne (*Vikidia*).

Ces deux projets permettront aux élèves de comprendre que l'ordinateur n'est pas qu'un produit de consommation ou de divertissement mais qu'il peut être un outil au service de la création, de la découverte, du partage et des apprentissages.

Après trois premiers mois consacrés à la manipulation de l'outil informatique et à la découverte de différents courants musicaux, les mois à venir vont être l'occasion d'intéresser plus particulièrement les enfants à la musique concrète et aux musiques électroacoustiques. Des styles musicaux qui inspireront les élèves durant les séances de création musicale assistée par ordinateur.

Par ailleurs, les élèves devront également choisir le ou les sujets sur lesquels ils souhaitent travailler et sur lesquels ils devront ensuite faire des recherches, sélectionner les informations, rédiger et mettre en page leur article afin de pouvoir enrichir l'encyclopédie collaborative. Parmi ces sujets, il semble qu'un article sur la ville de Millançay soit déjà en préparation...

VIE SCOLAIRE

CLASSE DES GS-CP, Fanny Richard

Comme chaque début d'année, la classe de GS-CP s'est concentrée sur les apprentissages, notamment celui de la lecture, étape incontournable et indispensable vers l'autonomie !

En novembre, la classe a également commencé les séances de piscine, dont l'objectif est de se familiariser avec l'élément « eau » : étape par étape, chacun à son rythme, les élèves s'immergent et effectuent quelques exercices ou jeux qui les aident à se sentir à l'aise dans l'eau. L'étape du vestiaire n'en est pas moins inintéressante : la petite tribu doit apprendre à ranger ses affaires et à se préparer de façon la plus autonome.

D'autres projets verront le jour dans le courant de l'année scolaire, certains en commun avec les autres classes du RPI.

CLASSE DE CM1-CM2, Sébastien Boulay

L'année scolaire s'annonce sportive pour les CM ! Après le cross de l'USEP qui s'est déroulé le 22 novembre dernier à Romorantin et les séances de piscine entre novembre et février, les CM chevaucheront leur vélo pour se préparer à l'Étoile Cyclo ! Les entraînements se succéderont au fil des semaines jusqu'au lundi 29 mai, jour de départ des élèves et de leurs accompagnateurs pour un périple de 5 jours à pédales, entre Loire et Sologne. Une belle aventure sportive, culturelle et humaine en perspective ! Un passage par Millançay est prévu le jeudi 1er juin au soir.

Par ailleurs, toutes les classes du RPI participent à un projet « École & Cinéma », avec la projection de deux ou trois dessins animés et/ou films sur l'année.

Un projet astronomie est également en route pour l'ensemble des élèves, avec une animation qui aura lieu du 3 au 7 avril.



L'AMICALE DES ÉCOLES

Millançay, Loreux, Villeherviers

Composition du Bureau

Présidente : Mme Anne-Sophie BOULAIE

Vice-présidente : Mme Angélique CLERY

Secrétaire : Mme Frédérique CORBEAU

Secrétaire-adjointe : Mme Laëtitia MARION

Trésorier : M. Vincent GRIVOTTE

Trésorière-adjointe : Mme Flore ROBIN

Mesdames André Aurélie, Laffolay Charlotte et Simond Célia sont membres du bureau.

L'Amicale des écoles œuvre pour améliorer le quotidien des élèves en accompagnant les enseignants dans leurs projets éducatifs.

Cette année 2016/2017 l'**Amicale finance** :

* Le spectacle de Noël du 16 Décembre pour tous les élèves du RPI

* L'étoile cyclo pour les enfants de CM1/CM2 (participation)

* L'animation astronomie du 03 Avril 2017 au 07 Avril 2017 avec une soirée observation des étoiles le 7 au soir à Villeherviers (participation)

L'Amicale des écoles remercie les parents qui participent et s'investissent tout au long de l'année.

L'Amicale est ouverte à tous les parents d'élèves. N'hésitez donc pas à participer aux quelques réunions et/ou à nous transmettre vos idées et suggestions.

Notre adresse mail : amicale.mlv@gmail.com

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

A vos agendas ! Dates des manifestations :

12 Mars 2017

Boom du Carnaval à Villeherviers

2 Juillet 2017

Fêtes des Écoles à Loreux

L'Amicale des Écoles vous souhaite une Bonne et Heureuse Année 2017



Médiathèque Annick Faÿs

2, rue Madeleine - 41200 MILLANÇAY



téléphone : 02.54.96.24.19

email : bibli.millancay@gmail.com

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi de 16h à 17h30 - Mercredi de 15h à 17h30 - Samedi de 10h à 12h

FONCTIONNEMENT

La bibliothèque vous propose gratuitement, après inscription, le prêt de :

- 3 livres / 3 BD / 2 revues pour 3 semaines
- 2 CD pour 2 semaines
- 1 DVD pour 1 semaine
- **1 liseuse numérique pour 3 semaines (voir conditions de prêt en bibliothèque)**

La bibliothèque vous offre la possibilité de consulter sur place :

- Une **tablette numérique** avec ses diverses applications pour adultes et enfants : jeux, revues, documentaires.....
- Tous les ouvrages disponibles en bibliothèque
- Un Point Net.

En octobre 2016

Dans le cadre d'Amies Voix sur le thème « COULEURS DE RÊVES »

Contes et légendes du Viêt-Nam

Le jeudi 20 octobre, une soixantaine de personnes ont assisté

au **SPECTACLE «La tresse de l'ogresse »**

animé par Isabelle Genlis, conteuse et Hô Thuy Trang, cithare





Réalisé dans les locaux de la bibliothèque
 ← et mis en place pour le spectacle
 à la Salle des fêtes et des Associations

ANIMATIONS A VENIR

→ Festival numérique « vagabondages » en mars :

Atelier de réalisation d'un dessin d'animations pour adolescents et jeunes adultes qui se déroulera sur 2 séances de 2h00 avec l'intervention de la maison de la BD de Blois et en partenariat avec la Bibliothèque de Neung.

- | | |
|---|--|
| → Film à projeter : « Neige et les arbres magiques » | mardi 14 février 2017 à 15h00 |
| → Valise Thématique : "Loisirs Créatifs" | du 1 ^{er} février au 5 avril 2017 |
| → Contes détournés | du 22 mars au 24 mai 2017 |
| → Raconte-tapis : « La cocotte qui tape, tip, top » | du 22 mars au 19 avril 2017 |
| → Valise Musi-thème : "Sur les chemins du jazz" | du 24 mai au 5 juillet 2017 |

La littérature a fait sa rentrée d'AUTOMNE dans nos rayons

Romans et policiers ADULTES : A découvrir les prix GONCOURT, FNAC et bien d'autres ouvrages....

ENFANTS : nouveautés en BD - Documentaires - Contes etc.

Nos abonnements pour petits et grands

- Julie – Youpi- Tout comprendre – Toupie – Wapiti - Wakou
- Maxi cuisine - Jardin facile - Terre sauvage

L'équipe des bibliothécaires vous souhaite une bonne et heureuse année 2017

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

L'armistice du **11 novembre 1918** signé à 5h15 du matin dans le "wagon de l'Armistice" du train d'État-major du maréchal Ferdinand Foch met fin à la "Grande Guerre". C'est le terme de la première guerre mondiale (1914-1918) qui a fait plus de 18 millions de morts ! Une génération humaine détruite. L'Allemagne capitule et demande l'arrêt des combats.



Cet armistice marque la fin de la guerre et la victoire des Alliés sur l'Allemagne. Il donnera lieu au Traité de Versailles en 1919.

Comme toutes les communes, Millançay n'a pas manqué de célébrer cette **cérémonie commémorative** du 98^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre.

La lecture du discours par Monsieur Le Maire Philippe AGULHON, en compagnie de Monsieur PLISSONNIER représentant la génération des combattants, ainsi que les enfants du village, souligne une mémoire à ne pas oublier.

Une gerbe de fleurs a été déposée après l'interprétation de la Marseillaise par la fanfare de Marcilly.

Un grand merci à la troupe de Marcilly-en-Gault qui nous a fait l'honneur d'accompagner cette cérémonie en musique et de partager avec nous le verre de l'amitié offert par la commune.



ÉTAT CIVIL 2^{ème} SEMESTRE 2016

Mariages

CHABOT Véronique & RAYMOND Roland 2 juillet 2016

Nous adressons nos vives félicitations aux jeunes mariés.

Décès

MENESSIER veuve DEJA-JARRIN Monique 2 juillet 2016

FOUGEREUX Kléber 9 juillet 2016

PASCAULT Quentin 13 septembre 2016

Nous adressons nos plus sincères condoléances aux familles endeuillées.

La salle des fêtes et des associations

Rappel des caractéristiques de la salle



Superficie	200 m ² sans la scène
Superficie de la scène	45 m ² avec rideau
Capacité d'accueil	130 assis face à la scène 190 debout 110 autour de la table
Équipement	Salle climatisée Bar avec frigo et point d'eau Vestiaires, douches et sanitaires
Options	Cuisine équipée Matériel de sonorisation
	Parking à proximité

1 journée	245 €	185 €* [*]
2 jours	370 €	270 €* [*]
Option forfait cuisine	50 €	50 €* [*]
Option forfait ménage	100 €	100 €* [*]

* tarif résidents Millançay

Salle des fêtes & des associations

8 rue du Plessis 41200 Millançay

Tél. 02 54 96 64 78

mairie.millancay@wanadoo.fr

Pour toutes vos réservations en ligne :

www.location-salle-millancay.com ou www.sdfm.fr



Devenez acteur de votre Communauté de communes
Téléchargez la 1ere application numérique
gratuite en milieu rural
« Sologne des Etangs »

Vous êtes employeur ; vous pouvez y déposer vos offres d'emploi
vous êtes demandeur d'emploi, venez consulter les offres d'emploi du territoire »

Vous êtes membres d'une association ; publiez vos divertissements et festivité de votre territoire.





LIRE, ECRIRE, S'EXPRIMER, COMPTER

Remise à niveau, Savoir de base



Ce message s'adresse tout particulièrement à toutes celles et ceux qui rencontrent des difficultés pour :

- _ Rédiger un courrier,
- _ Lire une notice, le journal,
- _ Comprendre le calcul des factures,
- _ Accompagner leurs enfants dans leur scolarité.

Le **CRIA 41** propose des programmes d'assistance personnalisés, qui sont établis sur la base des besoins exprimés, par chaque personne.

La formation est accompagnée d'une évaluation continue pour valider, avec chacun, les progrès réalisés, afin de répondre au mieux aux besoins exprimés.

Si vous souhaitez bénéficier de ces cours ou si vous connaissez des personnes qui pourraient être intéressées, n'hésitez pas à contacter :

Le **CRIA 41**, au **02 54 43 40 84** ou **06 87 06 32 91**, mais aussi

Alain Delarbre au **06 49 42 63 86** (correspondant CRIA 41)

Ou encore Le **Relais Services Publics de Neung / Beuvron** au **02 54 76 84 47**, qui propose dès maintenant, en partenariat avec le CRIA 41 :

- ◇ Des cours animés par un bénévole,
- ◇ Des rencontres afin d'évaluer avec vous le programme de formation à prévoir.

Tous les contacts et entretiens sont strictement confidentiels.

ECOLE DE MUSIQUE DE LA SOLOGNE DES ETANGS



L'École de musique a repris ses activités début octobre avec 14 élèves dans les classes de flûte, clarinette, trompette, saxophone, batterie sans oublier la formation musicale de base.

Suite aux difficultés d'ordre financier évoquées l'année précédente, de la baisse des recettes et de l'augmentation des charges, il a été décidé de réduire les dépenses cette année. Il n'y a donc pas eu de nouvelles inscriptions. Nous espérons ainsi pouvoir reconstituer une trésorerie qui permette à la rentrée 2017 d'accueillir et former de nouveaux élèves.

Le petit orchestre d'élèves continue sous la direction de Laurence avec un programme renouvelé. Il a participé au Téléthon à Neung début décembre ainsi qu'à l'audition annuelle et la Fête du Sport à Villemorant, et sera sans doute associé également à un concert de la Société Musicale.

L'école continue d'avancer le salaire de Fabrice VILLAIN pour les activités musicales en milieu scolaire. Un accord est intervenu entre l'École de Musique et les municipalités de Dhuizon, Neung et Millançay sur le montant facturé et les horaires des interventions.

Il a néanmoins été décidé à l'Assemblée Générale de maintenir le prix des cours à son niveau actuel pour ne pas pénaliser les familles.

Afin de poursuivre notre action et en vue d'atteindre nos objectifs :

- rendre la musique accessible à tous, au sein des 11 communes de la Sologne des Étangs,
- former les jeunes et moins jeunes,
- les initier au travail en orchestre,
- participer de plus en plus activement à l'animation du territoire.

Nous avons besoin du concours de tous. Toutes les aides morales et financières seront les bienvenues.

Renseignements :

Jean-François GIRARD :
02.54.83.64.56 / 06.83.47.10.77 /
jean.francois.girard@free.fr

Trésorier :
Jean Pierre GUILLET : 02.54.83.68.10

Coordinatrice :
Laurence GAUVIN : 06.62.14.95.48





BADMINTON



**Assemblée générale du
club de Badminton
Sologne des Etangs
le 1^{er} juillet 2016**



Remise des diplômes des plumes aux jeunes du club :

- bravo à Eyzgi, Lisa, Elsa, Roxane, Chloé, Malou, Alexandre, Théo, Hippolyte et Gabriel.

... et bravo à tous les bénévoles et dirigeants du club pour cette saison sportive très réussie !!

TENNIS CLUB SOLOGNE DES ETANGS Saison 2016-2017



**APRES 13 ANS DE BONS ET LOYAUX SERVICES
LE PRESIDENT WILLIAM BEAUDOIN PASSE LA MAIN !**

La dernière assemblée générale de William Beaudoin en tant que président du TCSE s'est tenue le vendredi 14 octobre à Ecoparc. C'est avec beaucoup d'émotions que William a annoncé aux personnes présentes son souhait de quitter la présidence du club tout en restant dans le bureau !

Il a tout particulièrement remercié la Communauté de communes de la Sologne des étangs et les maires, le comité directeur, les joueurs et les sponsors.

Difficile d'évoquer tous les bons moments d'une aventure exceptionnelle débutée en 2003.

Pendant ces 13 années, tous les courts de la Communauté de communes ont été rénovés, deux salles ont été construites et le club a créé deux emplois (un moniteur Brevet d'état et un Aide Moniteur Tennis).

Depuis 2014, le Beach Tennis prend un essor considérable avec la construction de deux terrains à Millançay et des tournois tout au long de l'année.

Des projets sont encore à venir afin de développer des activités supplémentaires telles que le tennis forme, des cours de Beach-tennis, etc.

Des résultats sensationnels avec 7 équipes hommes, 4 femmes ainsi qu'au Beach-Tennis.

Un cadeau de remerciement bien mérité lui a été offert par les membres du bureau avec un petit mot de remerciements pour son engagement et sa motivation.

C'est sereinement que le bureau du TCSE s'est réuni le mercredi 19 octobre puisque la transition était anticipée et préparée avec tous les membres du comité directeur.

Le nouveau bureau a été élu, et nous sommes heureux de le vous présenter :

- Président : Aurélien THOMAS
- Vice-présidents : Dominique DARCHIS et Fabrice LEHOUX
- Trésorière : Annette GUILLET
- Trésorier-adjoint : Dominique COUTAN
- Secrétaire : Mehdi BARBOUX
- Secrétaire adjoint : Gaëtan RAPIN
- Membres : Mélanie CAVIGNAUX, William BEAUDOIN, Gérard FIGEA, Patrick ROUSSEL, Patrick THENOT, Christophe FASSOT, Manu LEROUX

Tous les membres du comité directeur te remercient, William, et nous te souhaitons autant de réussite dans tes futurs projets !

*INFORMATIONS SUR LE CLUB :**1/ Inscriptions :*

Il est important de prendre sa licence car elle vous protège en cas de blessure, vous donne des avantages auprès de la FFT et vous permet surtout de pouvoir participer à des tournois homologués.

Rappel des cours : pour prendre des cours (enfants et adultes) jusqu'à juin 2017 ou vous renseigner, contactez M. THOMAS Aurélien au 06.70.35.23.09

2/ Réservation et location des courts :

Désormais la réservation des courts de tous les terrains du TCSE se fait en ligne via le site internet ADOC <https://adoc.app.fft.fr/> Ceci apporte un confort pour chacun de réserver à distance il suffit d'utiliser les mêmes codes que ceux que vous utilisez dans votre espace du licencié. Pour les locations de courts extérieurs et de Beach tennis, veuillez regarder l'affichage de votre commune pour savoir dans quel commerce s'adresser pour la location.

Voici les tarifs :

- location court extérieur 1h : 8 €
- location d'un terrain de Beach Tennis 2 formules :
 - location sans matériel de Beach Tennis 8 €
 - location avec matériel (raquettes Beach Tennis et 2 balles) : 4 € par personne (une pièce d'identité vous sera demandée comme caution).

Pour toute location exceptionnelle ou spécifique (Comité d'entreprise) : M. THOMAS Aurélien 06.70.35.23.09

3/ Tournois du TCSE:

- Tournoi Beach Tennis interne samedi 11 mars 2017
- Tournoi Beach Tennis homologué 18 et 19 mars 2017
- Tournoi de Tennis homologué Hommes et Dames jusqu'à 15/1 du 8 au 23 juillet 2017

4/ Beach Tennis Millançay :

. 1ère Manifestation pour la saison 2016-2017. Les clubs du TCSE et de l'AS Lamottoise se sont rencontrés amicalement le 1er novembre 2016.

Ambiance très conviviale avec même un petit rayon de soleil.

. Formation de Mélanie CAVIGNAUX à Orléans sur les techniques de Beach afin de proposer des cours aux licenciés du TCSE et aux licenciés du Secteur Sud.

5/ Nouveautés : Tennis Forme et Plateaux Enfants :

Cette saison le TCSE organisera du TENNIS FORME (travail cardio et entretien physique) ainsi que les différents plateaux aux dates suivantes :

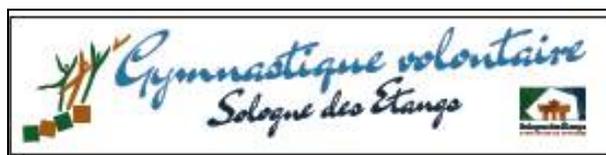
- Samedi 19 Novembre (Neung)
- Samedi 10 décembre (Neung)
- Samedi 14 janvier (Dhuizon)
- Samedi 4 février (Dhuizon) + Plateau Blanc (Salle Dhuizon)
- Samedi 4 mars (Dhuizon) + Plateau Violet (Salle Dhuizon)
- Samedi 25 mars (Neung) + Plateau Rouge (extérieur Neung)
- Samedi 1er avril (Neung) + Plateau Orange (extérieur Neung)
- Samedi 13 mai (Neung) + Plateau Vert (extérieur Neung)
- Samedi 10 juin (Millançay extérieur)

Merci de vous renseigner car possibilité de changements de lieux en cours de saison.

6/ Rappel du correspondant pour Millançay : Aurélien THOMAS : 06.70.35.23.09

Nous remercions tout particulièrement les commerçants et artisans de la Communauté de Communes qui participent aux livrets du Club, ils permettent ainsi aux jeunes de notre association de bénéficier d'amélioration en matériel pédagogique et aussi de les faire progresser au travers de différentes actions mises en place au cours de l'année.

Le bureau du Tennis Club Sologne des Étangs est toujours aussi motivé à développer le Club grâce au soutien de la Mairie et de la Communauté de Communes que nous remercions.



La saison 2016-2017 a repris toujours dans la bonne humeur et la convivialité.

Notre Assemblée Générale s'est tenue le 12 octobre dernier. La saison précédente a confirmé le succès des cours proposés dans les différentes communes avec 182 licenciés. Nous avons participé à différentes manifestations : la nuit du Fitness à Saint-Viâtre, le Forum des Entreprises à Eco parc à Neung-Sur-Beuvron, la tombola à la foire de Saint-Viâtre, la soirée dansante à Millançay.

Nous renouvelons nos manifestations pour l'année 2017 à savoir :

- _ le 20 février 2017 : soirée Fluo Night 3 à la Maison des Associations de Millançay,
- _ les 8 et 9 avril 2017 : Participation au Forum des Entreprises à Eco parc à Neung-sur-Beuvron,
- _ le 13 mai 2017 : Tombola à la foire de Saint-Viâtre,
- _ le 7 octobre 2017 : Soirée dansante à la Maison des Associations de Millançay.

Chaque soir de la semaine, vous pouvez vous rendre au cours de votre choix dans les différentes communes : La Ferté-Beauharnais, Millançay, Neung-Sur-Beuvron, Saint-Viâtre, Vernou-en-Sologne. Le planning ci-joint vous donnera des informations quant aux différentes activités réparties sur la semaine ainsi que les horaires.

Les inscriptions se font sur place. N'hésitez pas à venir voir le déroulement des différents cours de Gym, Fit Dance, Country, Zumba, Step et Gym Douce pour nos seniors. Nous vous proposons 2 séances gratuites.

A MILLANÇAY, si vous le désirez, vous pouvez vous exercer le lundi à la Zumba et le jeudi à la Gym .

Alors venez nous rejoindre, il n'est pas trop tard !



Contact : Marie-Claude Laurent au 06 .79.49.88.90

Nous vous souhaitons
une bonne année 2017 !



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE SOLOGNE DES ETANGS

Reprise des cours le lundi 12 Septembre 2016



Personnes à contacter :

LAURENT Marie-claude

06.79.49.88.90

ou votre référent

LUNDI

NEUNG SUR BEUVRON

Salle des Fêtes
18h30 à 19h30

Zumba

Animateur : Arnaud
Réfèrent : Christiane

MARDI

NEUNG SUR BEUVRON

Salle du Foot
11h00 à 12h00

Gym douce

Animateur : Aline
Réfèrent : Marie-Claude

MERCREDI

VERNOU EN SOLOGNE

Salle des Fêtes
18h30 à 19h30

Zumba

Animateur : Arnaud
Référents : Martine - Véronique

JEUDI

NEUNG SUR BEUVRON

Salle des Fêtes
18h30 à 19h30

Country débutants

Animateur : Marylène
Réfèrent : Christian

VENDREDI

NEUNG SUR BEUVRON

Salle du Foot
11h00 à 12h00

Zumba douce

Animateur : Aline
Réfèrent : Marie-Claude

MILLANCAY

Salle des Fêtes

20h00 à 21h00

Zumba/ gym adulte

Animateur : Aline
Réfèrent : Nelly

NEUNG SUR BEUVRON

Salle des Fêtes

19h00 à 20h00

Step

Animateur : Aline
Réfèrent : Aline

VERNOU EN SOLOGNE

Salle des Fêtes

19h45 à 20h45

Step

Animateur : Aline
Référents : Martine - Véronique

NEUNG SUR BEUVRON

Salle des Fêtes

19h30 à 20h30

Country avancé

Animateur : Marylène
Réfèrent : Christian

NEUNG SUR BEUVRON

Salle du Foot

19h00 à 20h00

Gym PILATE

Animateur : Martine
Réfèrent : Martine

NEUNG SUR BEUVRON

Salle des Fêtes

19h30 à 20h30

Gym adulte

Animateur : Marie-Joe
Réfèrent : Marie-Claire -

NEUNG SUR BEUVRON

Salle du Foot

20h à 21h00

Gym Adulte

Animateur : Martine
Réfèrent : Nelly

MILLANCAY

Salle des Fêtes

19h30 à 20h30

Gym adulte

Animateur : Marie-Joe
Réfèrent : Marie-Claire -

COTISATIONS :

Nombre de cours	1er membre	Autre membre *
1 ou 2	100€	95€
3	125€	120€
4	150€	145€

* Membre de la même famille vivant dans le même foyer

SAINT VIATRE

Salle des Fêtes
19h00 à 20h00

Fit Dance
Animateur : Emilie - Réfèrent : Patricia

LA FERTE BEAUHARNAIS

Salle des Fêtes
20h30 à 21h30

Fit Dance
Animateur : Emilie - Réfèrent : Laetitia





COMITE DES FÊTES

ANIMATIONS 2^{ème} SEMESTRE 2016

14 JUILLET 2016 :

- _ le concours de pétanque a connu cette année un franc succès avec 25 équipes donc 50 participants.
- _ le barbecue du 14/07/2016 a connu son succès habituel

les 24 et 25 SEPTEMBRE 2016 :

37^{ème} foire à la citrouille

Décoration du village : mairie →



Ci-dessous : **citrouill'art**



← **concours agricole**



Les défilés ont été animés par les différents groupes de musique :
le samedi : «la Pontilévienne fanfare»
et le dimanche : la banda «les fanfarons»



Remise de coupes et intronisations



Les commerçants, la brocante et la fête foraine
ont ravi grands et petits



Dimanche :

salon artisanal et artistique
où les divers talents ont attiré
un très nombreux public →



*Démonstration de pole dance
par l'association de **Pole Danse Passion**
de Romorantin,
discipline à laquelle notre animateur
s'est essayé avec plus ou moins
de succès !!!!!*



Malheureusement, nous n'avons pas eu la chance de pouvoir vous montrer les plus grosses et les plus lourdes citrouilles pour cause de météo défavorable durant l'année. L'animation «hélico » prévu le dimanche n'a pu avoir lieu pour cause de mauvais temps. Autre conséquence de cette météo défavorable : manque de bernache à nos buvettes, la production ayant eu du retard.

Mais toutes ces animations seront reportées à la foire prochaine.

A l'issue de l'inauguration de la foire le samedi, le vin d'honneur offert par la municipalité et servi par le Comité des Fêtes a été très apprécié par nos invités.

Un grand merci aux bénévoles du comité qui ont contribué à la réussite de ce pot et sans lesquels la foire ne pourrait exister.



*Le 15 novembre, remise des prix du
concours agricole de la foire à la
citrouille aux élèves du lycée agricole de
Blois que nous félicitons pour leur pre-
mière participation à ce concours de
citrouill'art...*

*Merci aux personnes qui nous ont fait
visiter le Conseil Départemental où s'est
déroulée cette cérémonie.*

Si des volontaires souhaitent nous rejoindre, nous les accueillerons bien volontiers.

Vous pouvez ainsi prendre contact avec les membres du bureau, avec Cynthia BOURSAIN ou
sur notre site internet : cdfmillancay.wifeo.com

ou par mail cdfmillancay@hotmail.fr

Cynthia BOURSAIN Présidente du Comité des fêtes

MILLAN'CYCLISME VOIT DOUBLE !



La Banda's « LA BANDE A HUE GUET » avec le trialiste Alexis Bruneteau en arrière plan.

Pour sa 2^{ème} année, le critérium cycliste de Millancay a réuni bon nombre de spectateurs : 100 plateaux repas servis ! Une course très rapide, un trialiste aux figures époustouflantes rythmées aux sons de la banda's ont permis d'assurer une ambiance festive. Un seul regret, le nombre de participants qui ne s'accroît pas. Qu'à cela ne tienne, l'édition 2017 aura bien lieu, le 13 juillet au soir, avec à nouveau, animation, restauration et buvette !

2017 verra le retour d'une tradition perdue : un défilé de vélos fleuris pour les enfants des écoles du RPI. Le RDV est fixé à 18h30, les enfants parcourront le circuit du critérium, pour parader dans la commune.

Le programme restera inchangé, à cette course succèdera la revue des pompiers, la retraite aux flambeaux, le feu d'artifice et le bal.

Alors rendez-vous en 2017, pour ce spectacle unique avec des airs de TOUR DE FRANCE .

UN CYCLO CROSS A MILLANCAY !



Les coureurs dans le devers face à la salle des fêtes.

Millan'cyclisme aime les nouveautés. Après un critérium, un cyclocross ! Et pour une première, ce fut une réussite. Ainsi le samedi qui suit la foire à la citrouille sera désormais dédié à cette spécialité.

Cette année, 3 courses se sont succédées tout au long de l'après-midi, mettant à l'épreuve des jeunes de 13 à 17 ans, avant la course des espoirs et seniors qui a tenu toutes ses promesses !

Ainsi le 30 septembre 2017, vous pourrez venir encourager les spécialistes de cette pratique hors norme autour de la salle des fêtes et du champ de foire. 2017 verra également la participation des écoles de vélo de tout le département !

Ces deux manifestations ne seraient possibles sans nos partenaires institutionnels et privés, de la commune et de ses environs, ayant apporté leur soutien financier ou logistique, mais également **avec le soutien sans faille d'une équipe de bénévoles forte de 25 personnes !!!** Merci et Bravo.

Merci donc, à la municipalité de MILLANCAY, à la communauté de communes de la Sologne des Etangs, au Conseil Départemental de LOIR-ET-CHER, à la Scierie de Millancay, ANGEL Coiffure, Gourmandise d'OCEANE, SARL Xavier JOURDIN, Sébastien PLAUT - Peinture, Carrosserie ROBINEAU, CDO-Formation, Entreprise Dominique MARION, BERRY Services, SARL Etablissement BOURSAIN, L'Arche d'ISABELLE, Transports CHARBONNIER, Entreprise CHEVY et Fils, ELEC-Service-Centre, Européenne de Location, Crédit AGRICOLE Romorantin, MAT'Environnement, 3D CONSTRUCTION, POLYTEC, D.Y SPEED, VEOLIA Romorantin.

A tous, MERCI ! Sans vous rien ne serait possible !!!



CAPJEUN'S

Après des vacances bien méritées pour les bénévoles de Capjeun's, nous voici !

De nouveau mobilisés et fidèles à notre engagement, un stand avec vente d'objets a été organisé le samedi 3 décembre au profit du Téléthon.



Atelier dominical... préparation du Téléthon !

La nouvelle année sera l'occasion de nous réunir autour de jeux d'hiver et divers ! Un dimanche après-midi en janvier... A ce jour pas de date précise...

Confirmation par affichage ou sur notre Facebook !

En avril pas de poisson  mais le concert pour sa 8^{ème} édition !!

Suivez toute l'aventure sur notre Facebook Capjeun's !

Mais tout cela ne se fait pas sans VOUS ! Nous sommes toujours à la recherche d'adhérents :

- Jeunes et moins jeunes
- Plein d'idées
- Plein de dynamisme
- Disposant d'un peu de temps...

A bientôt... et bonne année à tous !



L'équipe Capjeun's prend la pose!!!! Vous les reconnaissez ?

LA P.A.R.C. MILLANÇOISE

Une année de plus pour la P.A.R.C. Millançoise, association locale regroupant des amateurs de chevaux et de vieilles voitures.

Parmi les manifestations traditionnelles ayant de nouveau eu lieu, citons la randonnée à cheval du 14 juillet qui a encore bénéficié d'un beau succès. Tout le monde a pu plébisciter la qualité du parcours qui, grâce à l'ouverture de chemins privés avec l'accord des propriétaires, évitait d'emprunter les routes.



La manifestation suivante a eu lieu le 18 septembre avec le « Rallye Rétro Solognot », un circuit en deux étapes d'environ 100 km chacune avec retour à Millançay pour le déjeuner. Le rallye est ouvert à toutes les vieilles voitures ainsi qu'aux voitures d'exception. Nombreux étaient les participants, et un grand merci à nos bénévoles, indispensables pour ce genre de manifestation.

Si vous êtes intéressé pour rejoindre l'équipe de nos bénévoles s'adresser au 06 37 36 25 62.



Le Père Noël a distribué les cadeaux aux enfants le soir du 24 décembre, la distribution s'est faite dans le centre bourg et aux alentours proches. Pour les plus éloignés, le Père Noël est resté sur la place devant la boulangerie, réchauffé par le vin chaud offert par la PARC.

RAPPEL : Pour la journée au Puy du Fou le 8 juillet, il nous reste quelques places.

Renseignements au **06 73 66 33 29**



Section de Millançay

Siège social : Mairie de 41200 Millançay

Les évènements de ces six derniers mois...

JUILLET

Le samedi 9 s'est déroulé le déjeuner champêtre organisé par la commission départementale d'ensemble et solidaires à OUZOUE-le-MARCHE, déjeuner suivi d'un divertissement. Les plateaux repas engloutis, par un soleil ardent, la troupe « Tropik'Sun » a assuré le spectacle ; les chapiteaux érigés pour la circonstance furent particulièrement appréciés.

AOUT

Le jeudi 11, les bénévoles de l'association ont organisé le traditionnel repas champêtre à la salle des fêtes avec une participation égale à l'année précédente (51 adhérents). Après le repas, les participants ont pu s'adonner à leurs distractions favorites. L'année précédente la pluie avait empêché les jeux de plein air et ruiné les espoirs des joueurs de pétanque d'en découdre. Cette année le soleil dardait de cruels rayons mais les plus braves les ont affrontés... La journée s'est terminée par un souper avec encore un nombre de participants en augmentation.

SEPTEMBRE

Le samedi 17, nous avons organisé pour la première fois un concours de pétanque. Malgré un temps maussade, la compétition s'est déroulée dans de bonnes conditions sur le parking de la salle des fêtes où 17 doublettes ont pu se mesurer.

Lors du week-end des 24 et 25, à l'occasion de la foire à la citrouille notre tombola a rencontré un franc succès. 300 des 350 lots proposés ont été tirés. Les donateurs ne sont pas insensibles au renom de la foire de notre village et à la publicité que les remises de lots apportent à leurs enseignes. La remise de ces lots permet de découvrir ou de redécouvrir des commerçants ou des artisans de notre région qui donnent le meilleur d'eux même pour satisfaire leur clientèle et porter haut la qualité de leur travail. Le premier lot qui était un baptême de l'air pour trois personnes était financé par notre association.

OCTOBRE

Le jeudi 20, en association avec les sections de MUR-de-SOLOGNE et DHUIZON, (57 participants) nous avons déjeuné au « Diamant bleu » à BARVILLES-en-GATINAIS 45 et assisté à un spectacle de cabaret music-hall. Ce spectacle de belle facture n'a laissé personne insensible.

NOVEMBRE

Le jeudi 3, s'est déroulé notre deuxième concours de belote à la salle des fêtes. 96 concurrents y participaient. La dotation se composait d'un jambon de Bayonne et d'une coupe (gravée) au vainqueur, suivis de 24 lots allant de 30€ à 10€. Les autres participants se sont vus allouer des lots d'une valeur de 6€ à 4€.

Le vendredi 11, le président et les membres du bureau ont honoré les morts de la première guerre mondiale.



En dehors des activités sus énoncées, chaque deuxième jeudi du mois, les adhérents ont pu participer à un repas au domaine de Fondjouan à MUR-de-SOLOGNE (pour la somme de 14,50 €) avec jeux sur place l'après-midi (belote, tarot, pétanque, etc.)

Les mercredis et samedis à compter de 14 heures 30 ont été consacrés à la pétanque à l'étang des Millançois. Les habitués ont vu l'arrivée de pratiquants jeunes, très jeunes, ainsi que de quelques dames, c'est encourageant. Nous avons agrandi l'aire de jeu devenue trop exigüe, voire dangereuse, compte-tenu de l'augmentation du nombre de pratiquants, notamment durant la période estivale.

Chaque dernier mardi du mois, la salle des fêtes a ouvert ses portes à 14 heures pour des jeux (belote, tarot, scrabble etc.) jusqu'à 18 heures. Durant ces après-midi, les amateurs de pétanque ont eu le loisir de s'affronter sur les parkings alentours.

Toutes ces activités bihebdomadaires ou mensuelles seront poursuivies en 2017.



Après une année 2016 bien remplie, où les occasions de se divertir ou de se rencontrer n'ont pas manqué (135 occasions pour les 12 mois passés), nos regards se tournent déjà vers 2017. **Notre assemblée générale ordinaire se déroulera le 2 février 2017 à 15 heures au domaine de Fondjouan à MUR-de-SOLOGNE.** La commission locale administrative sera renouvelée en totalité conformément aux statuts. A l'issue de l'assemblée générale, il sera procédé au renouvellement des adhésions et à l'inscription des nouveaux adhérents. Le prix de la cotisation reste inchangé soit 16€.

Il est à noter que l'assurance pour la pratique de toutes nos activités (sorties, montage de stands, réunions, activités de plein air) est incluse dans la cotisation.

Une dégustation de galette et un verre de l'amitié ponctueront l'assemblée générale ordinaire.



Autres activités prévues pour l'année 2017

- _ Lundi 27 mars : spectacle – folklore de l'Amérique du Sud à 45 CHECY.
- _ Jeudi 20 avril : concours de belote.
- _ Jeudi 11 mai : repas de gala avec animation au domaine de Fondjouan à MUR-de-SOLOGNE.
- _ Samedi et dimanche 10 et 11 juin : sortie au Puy du Fou.
- _ Samedi 24 juin : Barbecue et concours de pétanque à l'étang des Millançois.
- _ Jeudi 20 juillet : Spectacle à la ferme de Descartes avec les Bodin's.
- _ Samedi 12 août : Repas champêtre à la salle des fêtes.
- _ Samedi et dimanche 23 et 24 septembre : Foire à la citrouille – tombola.
- _ Jeudi 9 novembre : concours de belote.
- _ Jeudi 16 novembre : Spectacle cabaret au national palace à 18 VIERZON.

Le président remercie les membres de la commission administrative ainsi que les bénévoles qui répondent aux nombreuses sollicitations permettant de faire vivre l'association.

L'association témoigne sa reconnaissance aux donateurs dont le soutien contribue à apporter quelques douceurs aux plus anciens ne pouvant plus se déplacer, sous la forme de paniers garnis. Nos aînés vous en sont particulièrement reconnaissants.

Quelques clichés pris à l'occasion des nombreux moments de convivialité lors de l'année écoulée.



← Samedi 25 juin
Barbecue à l'étang des Millançois
On se restaure avant les activités

Une des nombreuses parties de pétanque
sous les frondaisons de l'étang des Millançois



← Samedi 9 juillet
Repas et spectacle à OUZOUEUR-LE-MARCHE



Mercredi 29 juin
Visite bucolique du Marais poitevin avec un embouteillage...

A TOUS BONNE ANNEE 2017

Le président, Serge GILLET



ASSOCIATION DES ANIMAUX ABANDONNES DE SOLOGNE

Grâce à la très grande générosité d'un agriculteur de notre commune, nous avons pu faire face sans trop de difficultés à la sécheresse subie cet été. Sensible à la cause animale, ce monsieur nous a spontanément fait don de 100 rounds-ballers de foin de sa récolte 2016; qu'il a en plus livrés à domicile!

Un immense merci et toute notre gratitude pour sa gentillesse, son travail et tout son temps passé.

Pas de nouveaux arrivants au niveau équidé cette année. Fin octobre MISU est arrivée et a enfin rejoint sa sœur TIRA. Les 2 truies chinoises sont réunies après une longue séparation, ce qui crée quelques problèmes relationnels...

Un grand merci à toutes les personnes qui, fidèlement, nous apportent du pain dur, des fruits et des légumes, véritables friandises pour les ânes.



Misu et Tira se sont retrouvées

RALLYE TROMPE DE LA FRÉNAIS

L'année 2016 fut, pour le rallye trompe de la Frénais, une année riche en manifestations diverses privées et publiques. Quatre grands concerts au programme dont le dernier a eu lieu le 2 décembre en l'église de Varennes-sur-Fouzou au profit du Téléthon avec la participation d'un autre groupe, les Échos de la Vernusse.

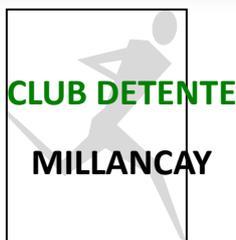
Le 8 avril dernier, nous avons reçu un groupe de trompes Vendéen : les Échos du Lay. Beaucoup d'émotions pour le concert qui a eu lieu à l'église Saint-Étienne de Romorantin où pas moins de 450 personnes ont fait le déplacement pour venir écouter la musique de la forêt.

Soulignons également notre participation annuelle aux Nuits de Sologne à Nouan-le-Fuzelier, l'inauguration de la foire à la citrouille à Millançay, la fête de la musique à Fontaines-en-Sologne, la foire de la Saint-Barnabé à la Ferté-Beauharnais et à beaucoup d'autres manifestations.

Un grand merci à tous ceux qui nous sollicitent et nous témoignent leur confiance.



Le rallye trompe de la Frénais
vous souhaite
une belle et heureuse année 2017 !



Le Club Détente Millançay organise 2 manifestations dans la commune et sur nos chemins :

- Une compétition pédestre « Autour de la bonne heure »
- Une randonnée pédestre « Randonnée de la citrouille »

La compétition, dimanche 11 juin 2017, avec les épreuves suivantes : (Épreuves de la FFA)

- _ Une course à pied de 21 km (challenge des trails CDCHS41)
- _ Une course à pied de 10 km
- _ Une course Run & bike de 15 km (au lieu de 21 les années précédentes)
- _ 2 parcours de marche nordique de 10 et 15 km

Ces 2 dernières épreuves sont ouvertes à tous, y compris les Millançois. Vous n'avez pas besoin de licence ou de certificat médical et des initiateurs seront présents pour vous conseiller.

La Randonnée Pédestre du 16 octobre 2016

3 parcours étaient proposés : 10 km, 14 km et 16 km (rando ou marche nordique)

Je tiens à rassurer les Millançois que les chemins sont propres, qu'ils ne sont pas hantés, que les sangliers et/ou les chevreuils ne sont pas agressifs et même qu'à mi-parcours nous vous offrons à manger et à boire. En quelques sortes vous pouvez venir en toute tranquillité pour découvrir notre magnifique campagne au lever du soleil...

Bon, revenons au 16 octobre à 7h30.

7h30, tout le monde est en poste, aussi bien pour accueillir à la salle des fêtes les 250 marcheurs qu'un peu plus loin, aux Rondits, à environ 6,5 kilomètres du point de départ, où toute une équipe leur prépare un ravitaillement de qualité et surtout copieux (pâté, fromage, chocolat, pain, café, confiture et j'en oublie...)

La matinée, à part quelques têtes en l'air qui s'égareront... se passe très bien et se termine par un pot de l'amitié à la salle des fêtes.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles, sans lesquels cette manifestation ne pourrait pas avoir lieu.

A la demande de quelques randonneurs, pour 2017, nous recherchons un circuit d'une vingtaine de kilomètres.



Le ravitaillement, le grand moment attendu du randonneur

Prochaine édition : 15 octobre 2017 (faites-le savoir autour de vous)

Vous pouvez nous rendre visite sur notre site : <http://autourdelabonneheure.wifeo.com>

Vous pouvez également nous contacter par mail : autourdelabonneheure@hotmail.fr

Toute l'équipe vous souhaite une bonne année et vous dit à bientôt sur nos manifestations.

Le Club Détente

ETANG DES MILLANCOIS

L'association L'ÉTANG DES MILLANCOIS a organisé le 14 juillet 2016 son traditionnel concours de pêche annuel qui a réuni 31 participants.

Nous remercions tous les partenaires qui nous ont offert les lots afin de récompenser l'ensemble des participants. La bonne humeur était encore une fois au rendez-vous !

Ce concours s'est terminé par un repas champêtre sous un chapiteau où plus de 70 repas ont été servis. Nous remercions tous ceux qui sont venus passer un agréable moment. Nous vous rappelons que ce repas est ouvert à tous (pêcheurs et non-pêcheurs) et espérons vous voir encore plus nombreux en 2017 !

La tombola organisée par l'association l'Étang des Millançois a permis de gagner un filet garni.

Un grand merci également aux bénévoles qui se sont mis à notre disposition pour l'organisation du 14 juillet.

Grâce aux bénéfices réalisés en 2016, l'étang a été rempoissonné avec une centaine de kilos de poissons (gardons, etc.). Cependant, nous avons toujours besoin de la générosité des propriétaires d'étang. Nous vous serions donc très reconnaissants si vous acceptiez de faire un don de poissons afin d'assurer la pérennité de l'activité pêche et l'animation de notre commune.

Pour cela, vous pouvez contacter le 06.70.31.06.37. Nous vous en remercions par avance.

Les cartes seront en vente à partir du 1^{er} février 2017 auprès des membres de l'association.

TARIFS :

→ Tickets à la journée	Adulte : 5 €	Enfants :	2,50 €
→ Cartes « Millançois »	Adulte : 35 €	Enfants < 18 ans :	10 €
→ Cartes «extérieur »	Adulte : 45 €		



Cynthia BOURSAIN - Trésorière de l'association

SECURITE ROUTIERE

sam ONT LA *Choisit* AVANT de **SORTIR**

sam celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas.

www.sortezrevenez.fr

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

Ministère de l'Énergie, du Développement durable et de l'Énergie
et de l'Équipement
de la Mer

Logo of the French Republic

Logo of the Ministry of Energy, Sustainable Development and Energy Equipment and the Sea

Logo of the Ministry of Energy, Sustainable Development and Energy Equipment and the Sea

Entretien des trottoirs

Suite au changement de législation sur **l'interdiction de l'utilisation des pesticides par les collectivités territoriales à partir de janvier 2017**, nous vous rappelons que chaque riverain a le devoir d'entretenir le trottoir qui longe son habitation.

Sachez qu'il existe des mélanges de fleurs "pieds de murs" qui permettent de réduire le désherbage et donnent un petit côté bucolique au village. Merci de votre compréhension.

Bruits de voisinage

L'arrêté préfectoral du 26 novembre 1999, toujours en vigueur, fixe les jours et plages horaires où vous êtes autorisés à augmenter le niveau sonore ambiant:

- les jours ouvrables de 08h30 à 12h00 & 14h00 à 19h00
- les samedis de 09h00 à 12h00 & 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Il est rappelé que vous devez veiller au fonctionnement correct de vos engins et outils, concernant notamment le respect des niveaux sonores, mais aussi la qualité et l'efficacité des dispositifs d'antiparasitage qui peuvent perturber la réception des ondes hertziennes.

Élimination des déchets verts

Nous vous rappelons que, conformément aux prescriptions de la Circulaire du 18 novembre 2011, il est interdit de procéder au brûlage à l'air libre des déchets verts.

Si vous ne disposez pas de composteur, les déchets verts doivent être transportés aux déchetteries de Neung-sur-Beuvron ou de Dhuizon.

Collecte des déchets

Depuis le 2 juin 2014, la collecte des ordures ménagères est réalisée avec un véhicule équipé d'un bras motorisé. Nous rappelons que ce mode de ramassage nécessite le respect de certaines règles :

- Il est important de positionner le ou les bacs, regroupés par 2 (avec celui du voisin), avec l'ouverture du couvercle côté route, en prenant soin d'éloigner le bac de plus de 50 cm de tout obstacle (mur, voiture, arbre, lampadaire,...)
- N'utilisez que les conteneurs mis à votre disposition : aucun sac, carton ou autre ne sera ramassé à côté des bacs.

Jours de collecte :

Ordures ménagères (bac couvercle vert) : MARDI APRES-MIDI
Emballages (bac couvercle jaune) : JEUDI APRES-MIDI, semaines PAIRES

Les bacs sont à rentrer dès que possible à l'issue de la collecte.

La collecte des déchets est assurée les jours fériés, hors 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre, où elle est décalée.

Horaires déchetterie NEUNG- SUR -BEUVRON	Mardi et Jeudi	Samedi
	14h00 à 17h30	14h00 à 17h00
Horaires déchetterie DHUIZON	Lundi/Mercredi/ Vendredi	Samedi
	13h30 à 17h30	8h00 à 12h00

Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron (SEBB)

Pour l'année 2016, la vie du Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron (SEBB) n'aura pas été un long fleuve tranquille.

Suite à deux études menées sur plus de deux années, l'une portant sur la continuité écologique du Beuvron et du Cosson et l'autre sur le bilan des travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau du bassin du Beuvron (plus de 1000 km de rivières). Elle a également identifié les actions à mener pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques préalables à la mise en œuvre d'un contrat territorial de bassin.

Ce contrat est soutenu financièrement par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne à hauteur de 54%, le Conseil Régional 14% et le Conseil Départemental du Loiret 1.39% le reste par l'ensemble des Communes et Communautés de Communes qui composent le Syndicat.

Les travaux se décomposent comme suit :

- Entretien et gestion d'embâcles : 853 600 €,
- Restauration et renaturation légère du lit mineur : 936 238 €,
- Aménagements piscicoles, aménagements liés à la continuité écologique : 1 321 991 €,
- Lutte contre les espèces animales et végétales envahissantes : 534 000 €,
- Suivi et travaux divers (protection de berges, abreuvoirs et clôtures...) : 257 760 €
- Animation et aide au financement du personnel : 784 200 €.

Soit un total de 4 687 789 € réparti sur 5 ans. Soit environ 7 €/an et par habitant.

L'ensemble de ces actions a été soumis à une enquête publique qui n'a reçu aucune observation défavorable remettant en cause ce projet et, a donc donné lieu à un avis favorable des Conseils Départementaux de l'Environnement, des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) des Départements du Cher, du Loiret et du Loir-et-Cher permettant aux trois Préfets de signer un arrêté de Déclaration d'Intérêt Général (DIG) pour l'ensemble du dossier.

Le contrat territorial de bassin a été signé le 16 décembre 2016 à Bracieux en présence des différents partenaires.

Les pluviométries exceptionnelles de la fin mai et du début juin ont provoqué des crues qualifiées centennales voire milléniales sur l'ensemble du bassin versant non seulement dans les villages situés en bord de rivières mais également dans des communes où il n'y a pas un mètre de rivière (Mur de Sologne, Maslives...).

Depuis cet épisode tragique pour de nombreuses familles et entreprises locales, l'équipe de quatre agents et le technicien de rivière n'ont cessé d'intervenir pour enlever ou faire enlever par les propriétaires les embâcles qui encombrant le lit de rivières. Les opérations ont été priorisées et ne seront pas terminées pour cet hiver, il ne nous reste plus qu'à espérer que l'hiver et le printemps soient moins pluvieux.

Pour répondre à une affirmation hélas trop répandue : « *les rivières et les fossés ne sont pas entretenus...* », **Il faut savoir que les rivières du domaine privé (les nôtres) et les fossés doivent être entretenus par les riverains et à leurs frais.**

La note du Préfet du 1^{er} octobre 2016 qui vise les articles L215-14 et L215-16 du code de l'environnement qui précisent que : « ***en cas de défaillance des riverains, les collectivités peuvent, après mise en demeure restées sans suite, faire réaliser les travaux aux frais des riverains*** ».

En prévision de la mise en place de la loi NOTRe au 1^{er} Janvier 2018, qui confie aux **Etablissements Publics de Coopération Intercommunales à Fiscalité Propre EPCI / FP** (Communautés de Communes et Communautés d'Agglomérations) la **Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI)**, nous sommes obligés de modifier les statuts du **SEBB**. De nombreuses réunions avec les administrations et les collectivités concernées ont déjà eu lieu. Cette modification, qui entrainera la disparition des huit syndicats qui le composent, permettra au 12 Communautés de Communes et à la Communauté d'Agglomération de Blois de transférer leurs nouvelles compétences obligatoires au **SEBB**. Cela devra être effectif avant le 1^{er} Janvier 2018.

La mise en place de cette compétence ne supprime pas l'obligation des riverains d'entretenir leurs bords de rivières et les fossés les concernant, mais donne aux **Etablissements Publics de Coopération Intercommunales à Fiscalité Propre** les moyens administratifs d'agir. Pour les moyens financiers il sera possible pour les EPCI/FP d'instituer une « taxe GEMAPI » (déjà présente sur votre feuille d'impôts locaux) ou prélever les sommes nécessaires sur leur budget général.

Cette année, les agents du SEBB ont participé au programme d'éradication de la Grenouille Taureau ainsi qu'à l'arrachage de centaines de kilos de Jussie, espèce invasive présente dans notre secteur.

Daniel DESROCHES
Président du SEBB

Pour en savoir plus :

www.bassin-du-beuvron.com ou contactez Mme Charpentier au 02.54.46.49.67.

Sur la qualité de l'eau : www.prenons-soin-de-leau.fr

Un conseil à suivre :

***évitez de stocker du bois ou des matériels (Tables, chaises...) en zone inondable
ou, si vous n'avez pas le choix, pensez à les arrimer !!!
Cela évitera de les voir partir au fil de l'eau***

Ci-dessous photo aérienne de l'embâcle du pont de Huisseau-sur-Cosson (source : Nouvelle République)



crédit photo SEBB



**JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ**



**BIENTÔT
16
ANS !
PENSEZ AU
RECEN-
SEMENT**

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !**

QUI ?

Tous les Français,
filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour vous inscrire en vue de **permettre votre convocation**
à la **journée défense et citoyenneté**.

COMMENT ? Deux possibilités s'offrent à vous :

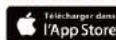
PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.service-public.fr
Vérifiez ensuite que le e-recensement
est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants :
pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique «Papiers-Citoyenneté»,
cliquez sur «Recensement, JDC et service national»,
ou dans la zone «Rechercher» tapez «recensement».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants :
pièce d'identité et livret de famille.

RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC



SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL



www.defense.gouv.fr/jdc



ASSISTANTES MATERNELLES AGREES

2016 - 2017

Coordonnées	Date d'agrément	Capacité d'accueil
Mme BRACONNIER Delphine 9 rue des Hauts Châteaux - 41200 MILLANCAY 06.87.31.56.64	28/08/2016	2 enfants
Mme CHARPIGNY Sylvie 21 route de Montault - 41200 MILLANCAY 02.54.96.38.10 / 06.72.23.18.80	02/06/2014	4 enfants
Mme GABRIEL Sandrine 55 route de Vernou - 41200 MILLANCAY 02.54.96.37.44 / 06.71.05.67.63	30/06/2008	4 enfants
Mme JOUBIER Valérie 4 place de l'Église - 41200 MILLANCAY 02.54.96.22.30 / 06.75.06.11.54	04/04/2003	4 enfants
Mme RUBLINE Annie 9 rue des Acacias - 41200 MILLANCAY 02.54.96.66.86	08/07/1998	4 enfants

ACCUEILLANTE FAMILIALE AGREEE

2016 - 2017

Mme BOULAIE Anne-Sophie Les Maisons Neuves - 101 route de Vernou 41200 MILLANCAY 02.54.96.10.09	26/11/2013	2 adultes (adultes handicapés et/ou personnes âgées)
--	------------	--

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

**MAIRIE DE MILLANCAY**

7 rue des Carnutes – 41200 MILLANCAY

Tél. 02.54.96.64.78 – Fax. 02.54.96.16.21 email : mairie.millancay@wanadoo.frSite internet : <http://millancay.fr/>

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9h00/13h00	9h00/13h00	9h00/13h00	9h00/13h00	9h00/13h00	10h00/12h00

Une permanence est assurée tous les samedis matins par le Maire ou ses adjoints.


AGENCE POSTALE COMMUNALE
 7 rue des Carnutes - 41200 MILLANCAY

Tél. 02.54.96.64.90

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9h00/13h00	9h00/13h00	Fermé*	9h00/13h00	9h00/13h00	10h00/12h00

(*) Retrait des colis et recommandés uniquement
 Levée du courrier du lundi au samedi à 13h00

**Plomberie - Sanitaire
Electricité - Chauffage**

SARL JAUGER - BONARD
Email : jauger-bonard@wanadoo.fr

1, rue Boulaye **Tél. 02 54 96 64 33**
41200 Millançay **Fax 02 54 96 15 15**

RM 391 941 572 00011 - APE 453 F



PLAUT Sébastien
✚ de 20 ans au service de l'habitat
Port.: 06 71 11 78 20

- ✗ Peinture Int. / Ext.
- ✗ Enduit ciré
- ✗ Revêtement Sols et Murs
- ✗ Peinture Ravalement
- ✗ Vitrierie
- ✗ Papier peint
- ✗ Démoussage de toitures

Devis gratuit
plautseb@wanadoo.fr
8, rue du couvent - 41200 Millançay
Tél.: 02 54 96 08 50



SCIERIE
EXPLOITATION FORESTIERE
Charpentes
Débit sur liste
Chêne, Pin, Peuplier, Douglas
Mirador en chêne
Vente à tout public

17 rue des Fossés
41200 MILLANÇAY

02 54 96 64 87
02 54 96 02 91
[WWW.SCIERIE-MILLANÇAY.FR](http://www.scierie-millançay.fr)

Entreprise MARION Dominique
Peinture & Revêtement



MARION Dominique
Tél. 06 82 48 13 24

17 rue du Vieux Chêne
41200 MILLANÇAY

TRAVAUX AGRICOLES ET FORESTIERS
Entretien Parc, Clôture, Elagage, Reboisement

SARL Ets BOURSAIN

Le Prieuré - 41200 MILLANÇAY
TEL/FAX : 02.54.96.65.44

SIRET : 401 717 889 000 18




GENERATION EQUITATION

Marine Barbary
Monitrice Indépendante DE

43, route de Vernou
41200 Millançay

06.49.65.70.88
generation.equitation@gmail.com

Cours Particuliers ou Collectifs, Suivi Personnalisé, Travail du Cheval et Compétition

Formations Bio Sainte Marthe

Pascale Fromonot
Directrice

www.formationsbio.com
02 54 36 13 91
pascalefromonot@formationsbio.com
3 Château de Bonnet - 36120 Ardenas

ENTREPRISE DE PLÂTRERIE

Lionel POLICARD
Aménagement de combles
faïences - Isolation

Neuf et Rénovation

Tél. 02 54 96 66 16
09 64 02 92 96
41200 MILLANÇAY



Tailles et soins aux arbres
Abattages délicats
Dessouchage
Débroussaillage
Taille de haie



ARBRES & NATURE
ELAGEUR GRIMPEUR

Benjamin PASCAULT
06 30 99 67 56
41200 Millançay
arbres.nature@gmail.com

Anthémis
Légumes Bio détaillés et demi-grans



Patrick Maliet
anthemisbio@orange.fr
Tél. 02.54.76.06.76.
Rte de Marcilly -
Millançay

Le Relais de Sologne

PERONA Marc

bar-tabac-hôtel-restaurant-omeletterie

Tél. : 02 54 96 65 02

4-6 rue des Fossés
41200 MILLANÇAY

SIRET 434 313 441 00017 - APE 551 A

Les Poneys Du Pin Manthault
Cours-poncy, Pâtisserie, catécho, manège...



28 rue de Manthault
41200 Millançay

Aurore Lemaire
Manège, Pâtisserie et Catécho

06 43 94 25 96
aurore.lemaire@orange.fr

Béatrice DELARBRE
Diplômée de l'École du Louvre
Diplômée du Centre de Formation et de Restauration du
Patrimoine Ecrit : option restauration de documents graphiques

**Restauration et encadrement de conservation
des œuvres sur papier :**
gravures, lithographies, dessins, aquarelles...

06 19 42 41 55
beatrice.delarbre@free.fr
"Bellevue", route de Vernou - 41200 - Millançay

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2017
MILLANÇAY et INTERCOMMUNALITE

27 JANVIER	Vœux de M. le Maire à la salle des fêtes et des associations de Millançay
2 FEVRIER	Assemblée Générale à 14h30 - <u>ENSEMBLE ET SOLIDAIRES</u>
14 FEVRIER	Cinéma - film pour enfant à 15 h - <u>BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE</u>
20 FEVRIER	Nuit du fitness à partir de 19h - <u>GYM VOLONTAIRE SOLOGNE DES ETANGS</u>
11 MARS	Bal du printemps à 19h30 - <u>COMITE DES FETES</u>
11 MARS	Tournoi interne de BEACH TENNIS - <u>TENNIS CLUB SOLOGNE DES ETANGS</u>
12 MARS	Boom déguisée l'après-midi à Villeherviers - <u>AMICALE DES ECOLES</u>
18 et 19 MARS	Tournoi officiel de BEACH TENNIS - <u>TENNIS CLUB SOLOGNE DES ETANGS</u>
AVRIL	Concert - <u>CAP JEUN'S</u>
8 et 9 AVRIL	3^{ème} FORUM des entreprises à <u>ECOPARC NEUNG SUR BEUVRON</u>
20 AVRIL	Concours de belote , salle des fêtes et des associations - <u>ENSEMBLE ET SOLIDAIRES</u>
8 MAI	Dépôt de gerbes au monument aux morts
11 MAI	Repas de gala - <u>ENSEMBLE ET SOLIDAIRES</u>
26 et 27 MAI	Au feu les pompiers ! <u>AMICALE DES POMPIERS et CDO FORMATION</u>
11 JUIN	Course nature à 8h00 - <u>CLUB DETENTE DE MILLANÇAY</u>
JUIN	Fête de la musique à 19h00 - <u>COMITE DES FÊTES</u>
24 JUIN	Barbecue au terrain de pétanque - <u>ENSEMBLE ET SOLIDAIRES</u>
2 JUILLET	Fête des écoles à 14h30 à Loreux - <u>AMICALE DES ECOLES</u>
2 JUILLET	Fête du sport - <u>ECOPARC NEUNG SUR BEUVRON</u>
8 - 23 JUILLET	Tournoi de Tennis - <u>TENNIS CLUB SOLOGNE DES ETANGS</u>
13 et 14 JUILLET	Fête nationale
→ 13 juillet	Vélos fleuris à 18h00 - <u>MILLANCYCLISME</u>
	Critérium cycliste de 19h00 / 20h00 - <u>MILLANCYCLISME</u>
	Bal / feu d'artifice à 23h00 - <u>MILLANCYCLISME</u>
→ 14 juillet	Concours de pêche à 8h00 suivi d'un repas à 12h30 - <u>ETANG DES MILLANÇOIS</u>
	Randonnée équestre à 8h00 suivi d'un repas - <u>PARC</u>
	Pétanque à 14h00 - <u>COMITE DES FÊTES</u>
	Jeux enfants à 16h00 - <u>MAIRIE - MILLANCYCLISME</u>
	Repas à 19h00 - <u>COMITE DES FÊTES</u>